

## PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE

---

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE

À la séance extraordinaire du Conseil municipal lundi le 16 décembre 2024 à compter de 18h30 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 2452 chemin de l'Église à Sainte-Clotilde.

Sont présent(e)s :

M. Guy-Julien Mayné, maire  
M. François Barbeau, district n° 1;  
M. André Perrault, district n° 2;  
M. Marcel Tremblay, district n° 4;  
M. Michael Dinnigan, district n° 5;  
M. Robert Arcoite, district n° 6;

Est également présente :

Natacha Jodoin, Directrice générale et greffière-trésorière

#### 1 - VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h35, M. Guy-Julien Mayné, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

2024-12-271

#### 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Robert Arcoite, conseiller, appuyé par François Barbeau, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé.

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025
4. Programme triennal d'immobilisation
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

**ADOPTÉE**

2024-12-272

#### 3- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

**CONSIDÉRANT QUE** conformément au premier paragraphe de l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, les libérations et la période de questions lors de cette session, portent exclusivement sur le budget;

Il est proposé par André Perrault, conseiller, appuyé par Michael Dinnigan, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

## PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE

---

Celui-ci indique :

<b>REVENUS</b>	
Taxes	3 321 025 \$
Compensations tenant lieu de taxes	22 700 \$
Transfert - fonctionnement	405 085 \$
Services rendus	75 378 \$
Imposition de droits	115 240 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	60 020 \$
Autres revenus	- \$
<b>TOTAL REVENUS FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 004 448 \$</b>
Imposition de droits	650 000.00 \$
Transfert - Investissement	1 490 367.00 \$
Financement et conciliations fiscales	284 000.00 \$
<b>TOTAL REVENUS INVESTISSEMENT</b>	<b>2 424 367 \$</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>6 428 815 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	889 372 \$
Sécurité publique	866 420 \$
Transport	1 044 367 \$
Hygiène du milieu	612 351 \$
Santé et bien-être	4 801 \$
Urbanisme et mise en valeur	82 501 \$
Loisirs et culture	439 867 \$
Frais de financement	41 363 \$
<b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 981 041 \$</b>
<b>TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>2 617 155 \$</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>6 598 196 \$</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	
Remboursement de la dette à long terme	205 027 \$
<b>AFFECTATIONS</b>	
Surplus accumulé non affecté	(420 928) \$
Surplus accumulé affecté	46 520 \$
<b>TOTAL AFFECTATIONS</b>	<b>(374 408) \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>0 \$</b>

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier 2025 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

## PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE

**2024-12-273**

### 4- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027

**ATTENDU QUE** l'article 956 du Code Municipale prévoit, entre autres, que le conseil doit préparer et adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

ANNÉE 2025	INVESTISSEMENT	FINANCEMENT	SUBVENTIONS	AFFECTATIONS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	%	PART DE LA MUNICIPALITÉ
Amélioration usine eau potable – mécanique de procédé et ventilation	70 000\$		54 937 \$ TECQ	\$		15 063\$
Augmentation de la capacité des étangs aérés	537 000\$		521 937\$ TECQ	\$		15 063\$
Travaux de pavage deuxième couche du nouveau développement et rue des Érables	650 000\$		\$	650 000\$		0\$
Projet corridor piétons centre communautaire	382 920\$		281 367\$	\$		101 503\$
Aménagement des milieux humides (études et devis)	110 000\$		OASIS en attente 80% du projet \$	\$		22 000\$
	\$		\$	\$		\$
<b>1 639 920\$</b>			<b>858 241\$</b>	<b>650 000\$</b>		<b>131 629\$</b>

ANNÉE 2026	INVESTISSEMENT	FINANCEMENT	SUBVENTIONS	AFFECTATIONS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	%	PART DE LA MUNICIPALITÉ
Amélioration usine eau potable – système de dosage du chlore	48 050\$		\$ TECQ	\$		15 063\$
Achat d'un équipement usagé pour les travaux publics	80 000\$	Achat financement 0% intérêt	\$	\$		80 000\$
Asphaltage caserne de pompiers	53 475\$			53 475\$		
Aménagement des milieux humides	139 698\$		OASIS en attente 80% du projet \$	\$		27 940\$
	\$		\$	\$		\$
	\$		\$	\$		\$
	\$		\$	\$		\$
<b>181 525\$</b>			<b>\$</b>	<b>53 475\$</b>		<b>95 063\$</b>

ANNÉE 2027	INVESTISSEMENT	FINANCEMENT	SUBVENTIONS	AFFECTATIONS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	%	PART DE LA MUNICIPALITÉ
Amélioration usine eau potable – programmation et équipement de distribution de l'eau potable	66 600\$		51 537\$ TECQ	\$		15 063\$
	\$		\$	\$		\$
	\$		\$	\$		\$
	\$		\$	\$		\$
	\$		\$	\$		\$
	\$		\$	\$		\$
<b>66 600\$</b>			<b>51 537\$</b>	<b>\$</b>		<b>15 063\$</b>

En conséquence, il est proposé par Robert Arcoite, conseiller, appuyé par François Barbeau, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

**D'ADOPTER** le programme triennal des immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027;

**DE DISTRIBUER** un document explicatif du programme à chacune des adresses du territoire de Sainte-Clotilde, comme le permet l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

**ADOPTÉE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINTE-CLOTILDE**

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2024-12-274**

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 18h40 sur une proposition de Robert Arcoite, conseiller, appuyé par Marcel Tremblay, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

  
\_\_\_\_\_  
Guy-Julien Mayné  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Natacha Jodoin  
Directrice générale et greffière-trésorière



Je, Guy-Julien Mayné, maire de la Municipalité de Sainte-Clotilde, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2024.

---

---